

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mariannik Lachapelle

<https://www.cadre21.org/membres/cb924f7d0e409a1b3e850b85>

Date d'obtention : 2021-03-23 18:23:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois parler à l'auteur du signalement ainsi qu'à la victime. Je dois évaluer l'incident, vérifier l'information. Si l'école juge que l'acte est malveillant, je contacte le service de police, autrement je rencontre le jeune.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que dans toutes les situations qui me sont rapportés, je dois débiter le protocole sexto, je dois toujours valider l'information reçue, en aucun temps les intervenants peuvent regarder les photos, les policiers doivent être informés de la situation et nous devons pas oublier que nous ne sommes pas le prolongement de la police. S'ils veulent d'autres informations concernant d'autres jeunes, ils doivent faire leur enquête. Je dois rassurer la victime, agir rapidement et préserver l'identité des jeunes impliqué.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, ce qui est plus délicat est d'être confronté à la nature des photos et des histoires qui les entourent. De plus, lorsque l'on pose des questions afin de vérifier les faits, les jeunes ainsi que les adultes sont souvent mal à l'aise avec la situation. Informer les parents est aussi une étape qui n'est pas facile car ça l'a l'effet d'une bombe. Bien que les étapes soient tous importantes, mais celle d'évaluer la nature de l'acte, qu'elle soit impulsive ou malveillante reste délicate pour moi. Malgré les histoires entendu, il ne faut pas oublier d'être bienveillant et sans jugement.